***SVP stop à l’hémorragie photovoltaïque sur nos factures électriques !***

Avez-vous jeté un coup d’œil à votre facture électrique domestique de fin janvier ?

Sur la mienne la CSPE est indiquée à 14,9€\* hors taxe par MWh (mégawattheure) plus 20% de TVA sur … la taxe elle-même, soit 17,9€TTC/MWh(CSPE : Contribution au Service Public de l’Electricité, dans laquelle notre subvention collective aux panneaux solaires photovoltaïques atteint désormais la part démesurée de 35% selon la CRE – Commission de Régulation de l’Energie, et 55% pour l’ensemble des renouvelables).

Cette CSPE représente 13,6% de ma facture TTC de décembre-janvier et même 35% de la part énergie (hors acheminement et autres taxes) !! … alors que l’électricité photovoltaïque en 2013 n’a atteint que de 0,8% de la production nationale (cf bilan électrique 2013 publié par RTE) ! Où est l’erreur ? Comment sommes-nous tombés dans ce piège ? Comment nos compatriotes, nos voisins, nous-mêmes parfois, avons-nous pu succomber aux arguments apparemment convaincants, « écologistes » nous a-t-on fait croire, et installer ces capteurs solaires photovoltaïques ruineux sur les toits de nos maisons, amortis en 20 ans parait-il, mais financés par tous les autres consommateurs, souvent à leur insu? … alors qu’EDF est capable de produire la même énergie 5 à 15 fois moins chère dans ses centrales, et sans l’inconvénient de l’intermittence liée au bon vouloir des rayons de soleil !

Nous aurions pu nous consoler si cet effort national énorme en faveur du solaire photovoltaïque avait servi à reconstruire une industrie nationale, mais ça n’a pas été le cas; même nos champions nationaux n’ont pas pu bénéficier de cette manne et ont fait faillite face à la concurrence étrangère qui aura été finalement la réelle bénéficiaire de notre CSPE. Il est grand temps de rectifier le tir, de stabiliser voire de réduire la CSPE en poursuivant la baisse des tarifs de rachat, et d’employer plus utilement nos deniers ainsi que la capacité de financement disponible grâce à nos kWh hydrauliques et nucléaires bon marché, pour financer la R&D et, demain, les investissements industriels nécessaires à l’émergence du photovoltaïque de 2ème génération qui est en préparation dans nos laboratoires.

Jean-Luc Salanave, AEPN – Association des Ecologistes Pour le Nucléaire – www.ecolo.org

Le 1 Février 2014

*\*note : 14,9€HT/MWh est la valeur moyenne de la CSPE sur la période de facturation 25/11/2013-25/01/2014. La CSPE était de 13,5€HT/MWh en 2013, elle passe à 16,5 €HT/MWh au 01/01/2014 (19,8€TTC/MWh). La CRE (Commission de Régulation de l’Energie affiche même qu’elle devrait être au niveau de 22,5 €HT/MWh pour couvrir toutes les charges engagées, notamment dues au photovoltaïque et à l’éolien.*

*La CSPE va représenter pour les consommateurs français un effort de 6,2 Milliards d’€ (prévision CRE 2014)*